

Faire communauté ou mettre en commun les singularités : le cas de la communauté intentionnelle Le Manoir

Par **Geneviève Proulx-Masson**

La communauté intentionnelle est un phénomène ancien dont les formes ont varié tout au long des époques (Kanter 1972; Bennett 1975; Zablocki 1980). Des gens se sont regroupés pour fonder des communautés basées sur un mode de vie alternatif aux institutions majoritaires de la société, afin de vivre en accord avec leurs valeurs, dans un esprit de partage et un souci d'égalité (Bennett 1975). Plusieurs vagues se sont succédées, des communautés religieuses aux communes hippies en passant par les expérimentations socialistes (Kanter 1972; Bennet 1975).

Depuis la fin du 20^e siècle, tel qu'en témoigne la résurgence du Fellowship for Intentional Community en 1986 et la création du Global Ecovillage Network en 1991, une nouvelle génération de communautés intentionnelles a vu le jour, motivée par l'instauration d'un mode de vie plus juste, moins aliénant et surtout plus soutenable sur le plan environnemental. Ces nouvelles communautés, tout comme les anciennes, doivent relever un double défi : assurer l'épanouissement individuel de leurs membres et la survie de la communauté. Toutefois, la montée en puissance de l'individualisme, le souvenir encore récent des dérives autoritaires de certains leaders charismatiques et la nature globale de la question environnementale imposent de répondre autrement à ce double défi. Ainsi, plutôt que de choisir le repli sur elles-mêmes sous la gouverne d'un chef rassembleur, bon nombre de communautés adoptent une attitude d'ouverture et tentent de mettre en place des processus démocratiques participatifs visant l'autogestion. Dans ces circonstances, le double défi d'équilibrage entre l'épanouissement individuel des membres et la survie de la communauté prend des proportions inégales.

En me basant sur l'étude monographique que j'ai effectuée en 2018 au Manoir (Proulx-Masson 2018), une communauté intentionnelle située dans la Baie-des-Chaleurs en Gaspésie, j'explorerai comment celle-ci s'y prend pour relever ce défi de taille. J'examinerai d'abord le mode de fonctionnement et les pratiques en cours au Manoir pour ensuite identifier comment ceux-ci contribuent à façonner un esprit de communauté en générant des similitudes chez les membres ainsi qu'un attachement à la communauté qui exacerbe l'engagement de ces derniers. Je m'attarderai ensuite à l'espace de liberté qu'ont les individus au Manoir et à la façon dont ceux-ci négocient avec l'entité collective pour conserver ou accroître cet espace.

Le Manoir : mode de fonctionnement et pratiques

Le Manoir a vu le jour en 2015. Il s'agit d'un projet d'autosuffisance collective en milieu rural dans le cadre duquel les membres partagent une même maison et mettent en commun leurs revenus. Ceux-ci se calculent en temps plutôt qu'en argent afin de ne pas hiérarchiser la valeur des tâches. Ainsi, une heure travaillée vaut une heure, qu'elle soit passée à cuisiner, récolter des légumes, construire une toilette à compost, nourrir les poules ou encore réaliser des contrats informatiques. L'accomplissement de certaines tâches moins spécialisées s'effectue par rotation. Bien que Le Manoir compte beaucoup de projets à l'interne pour occuper ses membres, ceux-ci ont également la possibilité d'avoir un emploi à l'extérieur. Au total, chaque membre doit effectuer 42h de travail par semaine incluant la préparation des repas, le ménage et autres tâches domestiques, les réunions et le militantisme. La conception du travail en vigueur reconnaît donc formellement le travail reproductif et l'implication sociale.

Puisque temps et argent sont mis en commun, c'est la communauté qui prend en charge les besoins de ses membres – logement, nourriture, vêtements, transport, santé, divertissement – et distribue une allocation mensuelle de 120 \$ que les membres peuvent utiliser comme bon leur semble. Communalisation du temps et de l'argent implique aussi des processus décisionnels participatifs. Les décisions sont ainsi prises dans le cadre de réunions où l'on fonctionne par consensus, c'est-à-dire qu'on discute sur la base de propositions jusqu'à ce qu'on arrive à un accord, souvent un compromis, sans procéder au vote formel.

Le Manoir s'est également doté d'une vision qui se décline en cinq principes : la vie de groupe ou la synergie entre le *soi* et le *nous*, la justice sociale, la nature, l'autonomie collective et l'ouverture. Concrètement, la synergie entre le *soi* et le *nous* s'illustre par le fait d'habiter ensemble, de partager les repas, de co-crée en embrassant les conflits et en se donnant l'espace pour les régler, d'être un *safe space* pour les membres et les visiteurs, de valoriser la communication et l'entretien des relations ainsi que d'allouer un espace-temps au jeu et au plaisir. Le principe de justice sociale s'incarne dans les processus de décision participatifs et non hiérarchiques, le partage des revenus et l'activisme politique et social des membres dans la communauté élargie. La valorisation de la nature se concrétise quant à elle dans le choix de s'installer à la campagne, de vivre simplement, d'intégrer le mode de vie de la communauté à son milieu et à ses cycles et de favoriser la construction et la rénovation écologique. L'autonomie collective, comprise comme la capacité du groupe à choisir son mode de vie, s'ancre dans les sphères alimentaire, énergétique, économique, financière et idéologique. Enfin, l'ouverture est reflétée par l'établissement de liens divers avec la communauté élargie via le bénévolat, les partenariats, les services rendus, l'accueil de visiteurs, l'organisation d'activités ouvertes au public, le partage d'outils, de savoirs et de compétences, la construction de solidarités avec des groupes et individus de tout horizon et l'acceptation d'une diversité de type de collaboration au sein du projet.

Afin de s'assurer que la communauté maintienne sa cohésion, toute personne désireuse de s'y joindre doit passer par un processus de sélection et d'intégration comprenant plusieurs étapes. Le processus permet de valider l'adhésion à la vision ainsi que la compatibilité avec le reste du groupe à différents moments, jusqu'à ce que le candidat obtienne finalement son statut de membre permanent.

Favoriser les similitudes

Un des fondements de la communauté, tel que l'ont démontré Tönnies (1922) et Durkheim (1967), est la similitude des membres. Dans la littérature sur les communautés intentionnelles, on note souvent l'existence de règles favorisant artificiellement les similitudes comme le port de l'uniforme (Hall 1988; Hechter 1990) par exemple. Qu'en est-il au Manoir?

On constate qu'un tel projet attire d'emblée des personnes semblables sur le plan sociodémographique. Le profil type du membre est celui d'une personne blanche hétérosexuelle, début à mi-trentaine, sans enfant, issue de la classe moyenne supérieure, élevée en milieu urbain, ayant minimalement fréquenté le cégep et éventuellement l'université et ayant déjà frayé avec le communalisme avant son entrée au Manoir.

Concernant le mode de vie au Manoir, il n'y a pas d'horaire ou d'emploi du temps prescrit. Chacun est responsable de gérer son temps de travail comme il le souhaite. La saison agricole impose ses tâches et son rythme – le temps des semis et des récoltes étant dicté par la nature – mais encore là, ça ne concerne que ceux qui travaillent à la ferme. Néanmoins, une fois qu'une personne fait partie du Manoir, son mode de vie commence inévitablement à s'apparenter à celui des autres membres puisque des modalités particulières rythment la vie de la communauté. Les membres habitent sous un même toit, mangent ensemble les mêmes repas, mettent en commun revenus, ressources et temps, travaillent minimalement un même nombre d'heures (42h), reçoivent la même allocation mensuelle (120 \$), accomplissent certaines tâches communes (il existe un système de rotation pour les tâches peu spécialisées), participent aux mêmes réunions où ils prennent ensemble les décisions concernant la communauté et communiquent avec des techniques similaires (communication non violente). Même si personne ne se fait dire quoi faire, il y a bel et bien un mode de vie commun au Manoir.

Le partage des possessions est également un trait typique de la tradition communaliste (Bennett 1975). Au Manoir, on y pratique une version plus limitée. Ce sont les revenus qui sont mis en commun. Pour ce qui est des avoirs des membres, même s'ils demeurent leur propriété personnelle, ceux-ci sont généralement mis en usufruit pour le bénéfice de la communauté. Même si tous n'arrivent pas au Manoir avec la même aisance financière, ces pratiques contribuent à égaliser les conditions matérielles d'existence.

La vision est un autre élément clé en ce qui concerne les similitudes entre les membres. Elle agit d'ailleurs à deux niveaux. D'abord, elle facilite le recrutement de personnes réellement en phase avec le projet et partageant par le fait même certaines croyances et valeurs. Elle a donc un rôle de représentation au sens où elle reflète les valeurs et les croyances des membres. Cependant, chacun de ses cinq principes s'incarne dans des pratiques concrètes. Ainsi, la vie de groupe se concrétise via l'habitation collective et le partage des repas, la justice sociale via des processus décisionnels participatifs et non hiérarchiques et la mise en commun des revenus, par exemple. La vision revêt donc également un caractère performatif

de sorte que les membres se conforment effectivement aux termes de leur adhésion à la communauté. Elle pourrait même être considérée comme une forme d'organe centralisateur alternatif à l'État et facilitant l'autogestion dans un contexte où plusieurs singularités se côtoient et doivent coopérer.

Par ailleurs, porter une même vision requiert également un langage commun. Celui-ci permet de se comprendre, mais aussi de façonner la pensée. Au Manoir, le langage est caractérisé par un souci d'inclusion, une sensibilité aux relations de pouvoir et l'emploi d'un vocabulaire lié à l'anarchisme. Par exemple, les membres tiennent un petit cahier des propos sexistes qui participe d'une démarche de conscientisation. Même si la communauté se dit féministe et que les membres sont tous très sensibilisés à cet égard, il est arrivé que certains d'entre eux soient pointés du doigt pour avoir exprimé une forme de sexisme. Ainsi, les membres ne sont pas tous égaux dans la maîtrise du langage commun et les moins agiles semblent chercher à s'améliorer.

Enfin, un autre élément qui contribue aux similitudes entre les membres est la rotation de certaines tâches peu spécialisées comme la préparation des repas, la vaisselle, le ménage, l'animation des réunions et le soin des poules. Ce système rotatif a été instauré dans un souci d'égalité. La communauté envisage également d'étendre la rotation afin d'encourager l'empowerment de ses membres et l'autonomie collective. Pour l'instant, la plupart des activités économiques restent toutefois spécialisées. Quand on porte attention aux rôles productifs que chacun tient au Manoir, on constate que ceux-ci tendent à s'accompagner de préoccupations particulières. Comme l'envisageait Durkheim (1967), la division du travail contribue à l'individuation des consciences. Néanmoins, plusieurs façons de faire au Manoir, bien que ce ne soit pas leur raison d'être, agissent de sorte à favoriser les similitudes. Recruter des personnes semblables, instaurer un mode de vie commun, viser l'égalité des conditions matérielles d'existence, unir les membres autour d'une vision et d'un langage communs et limiter la spécialisation productive sont autant de manières de contribuer à forger un sens de la communauté fondé sur l'identité des manières de penser et d'agir que Durkheim (1967) appelait la solidarité mécanique.

Susciter l'attachement

En plus de reposer sur les similitudes, l'esprit de communauté peut également être généré en suscitant diverses formes d'engagement envers la communauté. Selon Kanter (1972), qui a réalisé de célèbres travaux sur les communautés utopiques américaines de la fin du 18^e jusqu'au milieu du 19^e siècle, l'engagement opère sur trois plans – instrumental, affectif et moral – pour lesquels il est question de susciter un « détachement » à l'égard du monde extérieur et un « attachement » à la communauté. Sur le plan instrumental, des « sacrifices » doivent être exigés de la part des membres afin d'augmenter la valeur associée au statut de membre alors que des « investissements » doivent être faits à l'intérieur de la communauté de sorte que, pour en bénéficier, il faille y demeurer. Sur le plan affectif, les membres sont tenus de « renoncer » aux relations extérieures à la communauté qui lui font concurrence ainsi qu'aux relations exclusives au sein du groupe pour « communier » avec celui-ci et ressentir l'appartenance à l'entité collective. Sur le plan moral, une « mortification » des individus entraînant la soumission de

leurs états privés au contrôle social exercé par le groupe doit s'entamer ainsi que le remplacement de l'identité antérieure par celle attribuée par la communauté afin que la prérogative décisionnelle soit « transcendée » par le pouvoir et la signification supérieurs du groupe. Au Manoir, j'ai pu constater que plusieurs éléments participent de tels processus d'attachement et de détachement.

Sur le plan instrumental, on peut tout de suite penser à la valorisation du travail à l'intérieur de la communauté et au partage de revenus. Du fait qu'il s'agit d'un projet d'autosuffisance et que plusieurs membres ont un désir de s'extirper du salariat, ceux-ci choisissent majoritairement de s'impliquer dans des projets internes à la communauté. En agissant ainsi, les membres se détachent du marché du travail et de leur identité professionnelle antérieure à leur arrivée au Manoir pour « s'attacher » à de nouveaux rôles et aux nouvelles activités qu'ils apprennent. Si certains membres conservent leur identité professionnelle en occupant la majorité de leur temps de travail à une activité économique qu'ils effectuaient déjà auparavant, désormais, celle-ci s'effectue au service du Manoir. En « investissant » toute leur capacité productive dans le développement de la communauté, celle-ci devient le réceptacle de tout ce que les membres contribuent à bâtir, favorisant inévitablement un « attachement » au Manoir. Une logique similaire s'applique au partage de revenus, ceux-ci étant « investis » dans la communauté, on profite de leurs bénéfices à condition de rester membre. Quitter la communauté a donc un coût qui augmente avec les années et qui implique de laisser derrière une bonne partie du fruit du travail accompli, de retourner sur le marché du travail avec peu ou pas d'expériences récentes reconnues et d'entamer un nouveau départ sans coussin financier, à moins d'être entré au Manoir avec des économies.

Sur le plan affectif, la localisation géographique du Manoir oblige inévitablement les membres à « renoncer » en partie à leurs anciens réseaux sociaux. La plupart des membres ont dû parcourir une distance significative pour venir s'installer en Gaspésie. Dès qu'on se retrouve au Manoir, on intègre néanmoins un nouveau cercle d'amis et de connaissances qui est principalement celui du milieu alternatif de la Baie-des-Chaleurs. Une partie significative des besoins affectifs est également canalisée dans la communauté elle-même, puisqu'elle se trouve à être le cadre principal de la vie des membres. Comme la communauté l'indique sur son site internet, « nous partageons les lieux, les outils et objets, les rêves et le temps, nos énergies et nos compétences, nos bonheurs et nos malheurs. » (Le Manoir, s.d.) Ces conditions de grande proximité créent un climat propice pour le développement de liens affectifs forts qui peuvent être tout autant positifs que négatifs.

Afin de favoriser les liens bienfaisants, Le Manoir s'est toutefois prescrit des moments collectifs afin que les membres puissent se réunir dans un esprit convivial sans que ce soit dans le cadre du travail. Alors que les repas communautaires ont été instaurés dès les tout débuts, ce que les membres en sont venus à appeler tout simplement « les journées Manoir » se sont ajoutées un peu plus tard. Celles-ci ont vu le jour à l'initiative d'un membre qui considérait que beaucoup d'énergie était investie à développer des structures et des outils destinés à favoriser la communication, les saines relations et la résolution de conflits alors que, selon lui, partager de beaux moments tous ensemble est une façon beaucoup plus simple d'atteindre le même objectif. Puisque de tels moments spontanés se sont faits plus rares avec

l'installation progressive d'une routine quotidienne, il a été proposé que la communauté s'octroie des journées spécifiquement dédiées à des activités récréatives collectives, favorisant ainsi une forme de « communion ».

Quant aux outils évoqués, il s'agit principalement de la communication non violente (CNV) et des lampadaires. La CNV est une technique de communication qui vise à reconnaître ses propres sentiments et besoins et à les exprimer adéquatement ainsi qu'à recevoir ceux des autres, le tout en adoptant une posture empathique. Les membres ont tous été formés en CNV et cette technique est utilisée à des moments spécifiques pour désamorcer les tensions, aborder des sujets délicats ou encore régler des conflits. Le lampadaire est quant à lui une démarche visant à faciliter l'échange entre deux membres au sujet de la relation qui les unit. Il s'agit de trouver un espace-temps qui convienne aux deux personnes concernées pour aborder les questions suivantes : en quoi la relation qui nous unit est-elle positive, que nous apporte-t-elle respectivement, quels en sont les aspects les plus difficiles. Annuellement, chaque membre doit faire un lampadaire avec tous les autres membres. En cas de besoin, il est aussi possible d'organiser des lampadaires supplémentaires. Si on peut voir ces outils comme des agents facilitant la « communion » en permettant aux membres d'entrer plus profondément en relation les uns avec les autres, d'une manière alternative, on peut aussi assimiler la CNV à une technique de « renonciation » imposant la neutralisation ou le contrôle des émotions personnelles, autrement dit le « détachement » d'une partie de soi-même. À tout le moins, la CNV requiert une prise de distance par rapport à ses émotions et une sorte d'autocensure.

Enfin, l'« attachement » affectif au sein de la communauté est également favorisé par le processus de sélection des nouveaux membres. À chaque moment où la communauté doit se prononcer sur le passage à l'étape suivante d'un aspirant membre (après un premier séjour de deux semaines et une période de probation de six mois), celle-ci exige qu'au moins un membre éprouve de fortes affinités à l'endroit de l'aspirant membre. Même si tous les membres sont confortables à l'idée d'intégrer une nouvelle personne, celle-ci ne sera pas acceptée en l'absence de l'enthousiasme d'au moins un membre. Par ailleurs, une fois qu'une personne devient membre probatoire, son intégration au groupe et au projet est facilitée par l'intermédiaire d'un parrain ou d'une marraine que la communauté lui assigne. Ainsi, la « communion » est encore une fois favorisée.

La troisième forme d'engagement, celle agissant sur le plan moral et qui suscite un sens du devoir, découle principalement de la vision. Celle-ci s'incarne dans toutes les règles de fonctionnement et pratiques du Manoir, et a donc une fonction performative. On pourrait même dire qu'elle agit comme une sorte de « conscience collective ». Dès qu'il est question de la communauté, toutes les décisions s'appuient sur la vision. Par exemple, choisir à quels projets accorder priorité dans le développement du Manoir se base d'abord sur une réflexion pour déterminer ce qui est bénéfique pour la communauté, puis, dans un deuxième temps, on considère les intérêts respectifs de chacun des membres. Cette façon de faire exige de ces derniers un certain « détachement » à l'égard de leurs projets et des leurs intérêts personnels pour laisser place à la « transcendance » de ceux du Manoir.

Évidemment, toutes les pratiques mentionnées jusqu'ici contribuent elles aussi à forger un sens du devoir. Néanmoins, d'autres pratiques n'ayant pas l'envergure notamment du partage de revenus ont également une portée morale qui ne devrait pas être négligée. On peut penser au cahier des propos sexistes évoqué précédemment. Il y a aussi la bibliothèque du Manoir qui contient une panoplie de livres et de zines traitant de sujets valorisés par la communauté : anarchisme, écologie, féminisme, DIY, etc. Le Manoir compte également un répertoire de chansons qui évoquent les valeurs et les engagements de la communauté et qui sont entonnées en chœur pour ouvrir et clore chaque réunion. Également, l'utilisation des voitures exige toujours une coordination avec les autres membres et une maximisation de l'utilité des déplacements, ce qui tend à en restreindre l'utilisation. Les « guenilles à pisse », bouts de tissu remplaçant le papier hygiénique qui sont lavés puis réutilisés, rappellent quant à elles très concrètement l'engagement écologique de la communauté. Finalement, on peut penser qu'être témoin du travail des autres et agir souvent sous leur regard incite probablement chacun à bien travailler. Ainsi, l'engagement moral des membres est sans cesse mobilisé que ce soit de manière directe ou indirecte, dans l'évidence ou la subtilité. Puisque les membres vivent parfois des dilemmes moraux causés par ces rappels quotidiens, cela porte à croire qu'ils sont efficaces. S'il n'y a ni « mortification » ni « transcendance » complètes, il y a bel et bien une forte tension que les membres ressentent et qui parfois les fait se soumettre au sens du devoir et d'autres fois donner préséance à leurs intérêts personnels.

Enfin, la tenue des réunions hebdomadaires constitue l'un des dispositifs centraux visant à assurer l'engagement moral des membres. Ces réunions se veulent un espace dédié au partage d'information, à la réflexion, à la négociation et à la prise de décisions. L'accessibilité à l'information étant effectivement nécessaire pour prendre des décisions éclairées, le suivi des activités de chacun des membres et l'évolution des projets en cours sont toujours à l'ordre du jour des réunions. Celles-ci débutent et se terminent également avec un tour de table durant lequel les membres sont invités à partager leur état d'esprit, leur humeur du moment ou un événement significatif récent. Les réunions tendent ainsi à agir comme des mécanismes de surveillance, même si ce n'est pas leur fonction première et qu'elles n'ont pas été pensées comme tels.

Les moyens évoqués précédemment ne suffisent toutefois pas toujours à assurer l'engagement moral ou le sens du devoir dans tous les cas. Ainsi, bien que la communauté reconnaisse l'inévitabilité du conflit et même sa nature féconde, lorsque plusieurs tentatives de médiation échouent à venir à bout d'un conflit, l'emploi de mesures disciplinaires n'est pas exclu.

Mettre en commun les singularités

Comme nous l'avons vu jusqu'ici, Le Manoir favorise un esprit de communauté en produisant des similitudes chez ses membres et en suscitant leur engagement. Cependant, la coopération entre les membres du Manoir ne découle pas seulement de cet esprit de communauté fondé sur une solidarité mécanique. Elle semble aussi reposer sur des pratiques qui reconnaissent une place à l'individu au sein de la communauté et une négociation constante entre l'entité collective, Le Manoir, et les individus qui

la composent, de sorte à passer des compromis qui maintiennent un équilibre entre la place octroyée aux membres et au collectif. À l'instar des reclus dans les institutions totales étudiées par Goffman, les membres du Manoir résistent et négocient à travers des « adaptations secondaires » le plus souvent « intégrées », c'est-à-dire visant un gain personnel, et plus rarement « désintégrant », quand c'est le renversement de l'ordre établi qui est visé. Alors que les institutions totales réagissent aux adaptations secondaires principalement en augmentant la discipline, Le Manoir, quant à lui, cherche davantage à intégrer ces adaptations à son fonctionnement.

Le consensus illustre bien ce souci d'aménager une place pour l'individu. Il s'agit d'un mode décisionnel qui mise sur la complémentarité des personnes tout en nécessitant un certain esprit de communauté s'incarnant dans un but commun et l'adhésion à un même ordre moral. En tant que processus de co-création, le fonctionnement par consensus constitue un espace où les idées, les opinions, les hésitations et les résistances des membres peuvent être exprimées et doivent être prises en considération tant et aussi longtemps que chacun de ces éléments contribue à l'évolution de la réflexion. Comparativement au vote à majorité, l'individu se voit octroyer une importance et un poids considérables, même si, dans les faits, il n'est pas toujours aisé de s'opposer au groupe.

Le recrutement des membres, un élément crucial pour un collectif comme Le Manoir, accorde aussi une portée déterminante au jugement individuel. En effet, tel qu'expliqué précédemment, pour qu'un candidat soit retenu comme membre probatoire, puis comme membre permanent, on exige aucunement un engouement généralisé, mais seulement l'enthousiasme d'une personne, tant que le groupe n'a pas de bonnes raisons de s'opposer. Il en résulte donc une grande prise en compte des préférences individuelles.

Le partage des revenus constitue quant à lui un principe et, à la fois, une règle formelle qui entre fortement en contradiction avec l'idéologie individualiste des sociétés occidentales modernes. Si ce partage procure de la joie aux membres, il entraîne aussi des frustrations récurrentes et certains membres ont fait entendre leur désir de réfléchir à un système hybride qui permettrait de mettre en commun une partie des revenus tout en laissant la possibilité aux membres de gagner de l'argent à titre individuel. On peut y reconnaître une volonté de reconquête de l'individu qui souhaite s'investir dans des projets personnels, mettre de l'argent de côté et faciliter ses rapports avec le monde extérieur qui continue d'être dominé par une logique marchande.

Au même titre que le partage des revenus, l'habitation collective si chère au Manoir peut parfois devenir une réalité difficile. Bien que chacun ait sa chambre dans la maison commune, il n'en reste pas moins que les membres en sont venus à ressentir à l'occasion un besoin d'intimité plus grand qui ne pouvait être répondu dans le cadre de l'habitation collective. C'est ce qui a poussé la communauté à entreprendre des plans pour la construction d'un *love shack*, une cabane dans le bois que les membres pourront réserver à leur guise que ce soit pour un ressourcement personnel ou une fin de semaine en amoureux. Encore une fois, on assiste à la négociation de la liberté des individus dans le cadre du projet collectif.

Les réunions ont elles aussi fait l'objet de négociations suite à la mise en doute du caractère non hiérarchique des processus décisionnels et à l'expression de frustrations quant à la teneur des décisions qui y étaient prises. Outre le format collégial des réunions qui avantageait ceux ayant la capacité de rester concentrés durant de longues heures sans bouger, la microgestion a aussi été critiquée. Cette prise de conscience au sein du groupe a entraîné des changements, notamment la possibilité de s'adonner à une autre tâche tout en participant à la réunion et la mise sur pied de comités auxquels certaines décisions sont déléguées. Cette nouvelle structure avec les comités a toutefois pris du temps à s'implanter.

Cette difficulté à entreprendre le virage consistant à déléguer certaines responsabilités aux comités est révélatrice du coût que peut représenter, pour le collectif, de se départir d'une marge de manœuvre au profit d'une autre entité. C'est la même logique qui prévaut en ce qui concerne le choix des projets à prioriser pour le développement du Manoir. On se base principalement sur ce qui est considéré comme bénéfique pour la communauté, tout en laissant une place pour que les intérêts individuels s'expriment. Il y a cependant toujours des compromis à faire quant aux envies personnelles, certains plus significatifs que d'autres. La communauté cherche néanmoins à trouver des solutions collectives qui permettent à chacun d'exprimer sa « différence » afin d'actualiser la complexe synergie entre le *soi* et le *nous*. Cela n'a toutefois pas toujours été possible.

Conclusion. Faire communauté ou réapprendre la liberté autrement

Comment Le Manoir relève-t-il le double défi d'assurer l'épanouissement individuel de ses membres et la survie de la communauté? J'ai pu constater que les pratiques observées favorisent simultanément les similitudes entre les membres et leur engagement envers la communauté ainsi que l'aménagement d'un espace de coopération entre individus différenciés. Ainsi, l'esprit de communauté vient compléter la cohésion sociale majoritairement basée sur l'interdépendance des singularités avec un apport en solidarité mécanique qui contribue à façonner l'intersubjectivité des membres, sans pour autant faire disparaître les différences, permettant ainsi de faciliter l'autogestion tout en conservant la capacité de remise en question et d'évolution de la communauté. Il est donc possible de dire que Le Manoir réussit à maintenir la tension entre l'individu et le collectif à l'intérieur de certaines limites qui semblent fécondes. Par ailleurs, ce qui se joue au Manoir est aussi révélateur des enjeux que posent la production d'une forme sociale de type holiste par des individus et peut donc vraisemblablement informer notre réflexion sur la liberté. Lorsqu'elle est conçue comme un élan partant de l'individu et se buttant à des limites extérieures, la liberté entre en opposition avec le collectif. Cependant, la liberté collective procède autrement. Castoriadis propose une définition de la liberté comme autonomie : « Être autonome, pour un individu ou une collectivité, ne signifie pas "faire ce que l'on désir[e]", ou ce qui nous plaît dans l'instant, mais se donner ses propres lois » (1986, 198). Mais comment passer d'une conception individuelle à une conception collective de la liberté? Ce passage peut-il se faire uniquement via un essaimage des initiatives comme celle du Manoir qui ont le potentiel de nous apprendre de nouvelles façons d'incarner la liberté?

Biographie

Geneviève Proulx-Masson est détentricrice d'une maîtrise en gestion de l'innovation sociale de HEC Montréal et candidate au doctorat en sociologie à l'UQAM. Dans le cadre de son mémoire de maîtrise, elle a créé des ponts entre les littératures sur les communs et les communautés intentionnelles et procédé à une étude sociologique du Manoir.

Références

Bennett, John W. 1975. « *Communes and communitarianisme* », *Theory and Society* 2 : 63-94.

Castoriadis, Cornelius. 1986. *Les carrefours du labyrinthe II*. Paris : Éditions du Seuil.

Durkheim, Émile. 1967. *De la division du travail social*. Paris : Presses Universitaires de France.

Goffman, Erving. 1968. *Asiles : Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris : Les Éditions de minuit.

Hall, John R. 1988. « *Social organization and pathways of commitment : Types of communal groups, rational choice theory, and the Kanter thesis* », *American Sociological Review* 53(5) : 679-692.

Hechter, Michael. 1990. « *The attainment of solidarity in intentional communities* », *Rationality and Society* 2(2) : 142-155.

Kanter, Rosabeth Moss. 1972. *Commitment and community : Communes and utopias in sociological perspective*. Cambridge : Harvard University Press.

Le Manoir. s.d. « *Le Manoir : Communauté intentionnelle à revenu partagé* ». En ligne : <http://manoir.community/> (Page consultée le 2 juin 2018).

Proulx-Masson, Geneviève. 2018. *Comment faire du commun avec des Individus? Le cas de la communauté intentionnelle à revenu partagé Le Manoir, mémoire de maîtrise*. HEC Montréal.

Tönnies, Ferdinand. 1922. *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*. Paris : Presses Universitaires de France.